

ATLAS DE PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE



■ **Comité Technique
Départemental**

■ **Les paysages de Vendée**
■ **28/04/2015**



EMANENCE
FORMATION CONSEIL RECHERCHE
EN RESSOURCES HUMAINES



AQUALAN



ALTHIS

**urban
ism**

SARL URBANISM l'innovation au service de nos Métiers



Terres Neuves
Analyse et Valorisation des Territoires



VU D'ICI
PAYSAGE & URBANISME

Atlas de Paysages des Pays de la Loire

site en cours de construction

Présentation de l'atlas

Les paysages régionaux

Unités paysagères

Dynamiques et enjeux paysagers

Accueil > Unités paysagères > Paysages de votre département > Les unités paysagères de Vendée > Les bocages vendéens et maugeois > **Les bocages vendéens et maugeois**

UNITÉS PAYSAGÈRES

Paysages de votre département

- Les unités paysagères de Loire-Atlantique
- Les unités paysagères du Maine-et-Loire
- Les unités paysagères de Mayenne
- Les unités paysagères de la Sarthe
- **Les unités paysagères de Vendée**
 - **Les bocages vendéens et maugeois**

Familles géographiques

Paysages de votre commune

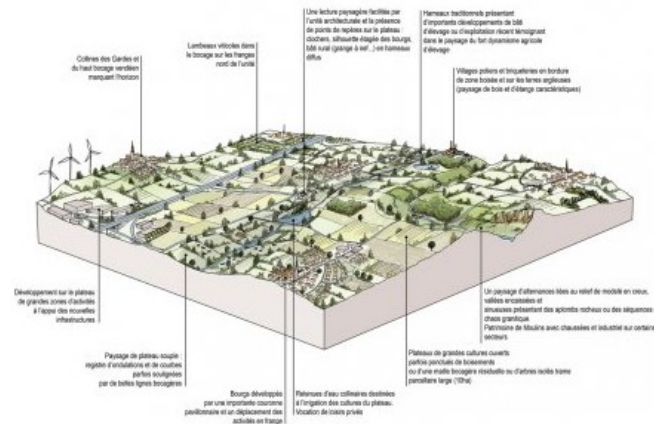
Les bocages vendéens et maugeois

06/01/2015

+ PARTAGER



Btoz-diagramme de l'unité paysagère des Bocages Vendéens et Maugeois (37)



C'est l'une des plus vastes unités paysagères de la région, qui s'étend jusqu'au nord des Deux-Sèvres, non seulement en raison de la continuité des ambiances sur ce territoire mais aussi d'une véritable identité culturelle et historique, liée notamment aux guerres de Vendée.

Les bocages vendéens et maugeois se caractérisent par un relief de modelé en creux caractéristique de la partie méridionale du massif armoricain. Cela se traduit par un paysage d'alternance entre un plateau aux ondulations souples et, des vallées encaissées et sinueuses présentant des aplombs rocheux ou des séquences de chaos granitique.

DANS LA MÊME RUBRIQUE

- ▶ Carte de l'unité paysagère des bocages vendéens et maugeois
- ▶ Les limites et continuités paysagères
- ▶ Les caractères des bocages vendéens et maugeois
- ▶ Les sous-unités paysagères des bocages vendéens et maugeois
- ▶ Les dynamiques paysagères
- ▶ Les enjeux des bocages vendéens et maugeois

 S'abonner

 Se désabonner

Présentation du contenu de l'atlas

Carte de l'unité paysagère

Télécharger le document illustré complet de l'unité paysagère : Les bocages vendéens et maugeois

+ Pour en savoir plus ...

Les représentations sociales des paysages

Les représentations culturelles des paysages de "Type" :

La famille de paysages

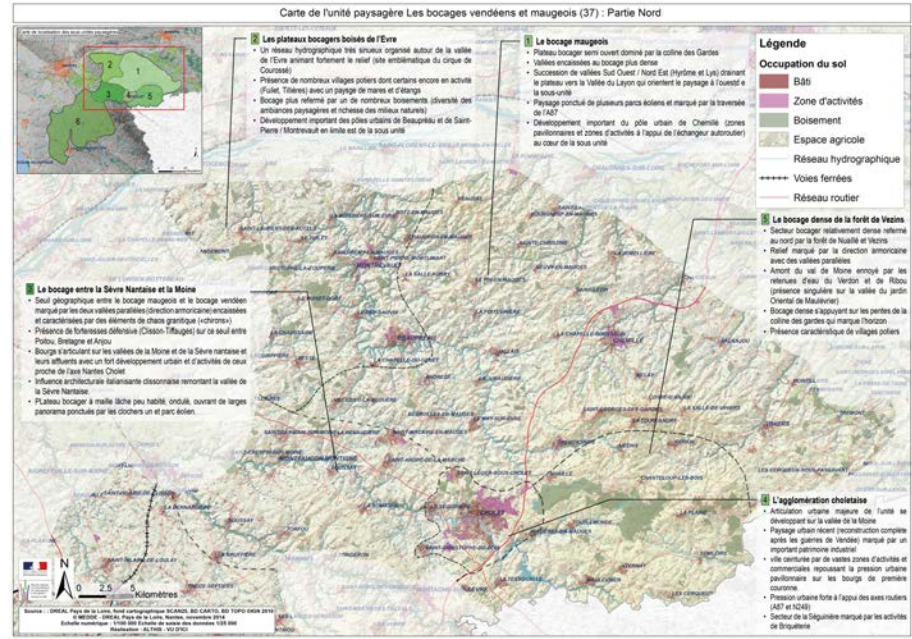
Vues caractéristiques géolocalisées des bocages vendéens et maugeois



Un bocage qui s'accroche aux versants les moins abrupts de la vallée de l'Evre

Informations : [Extension : jpg] [Format : 800 X 416] [Taille : 87.5 ko]

2 / 8



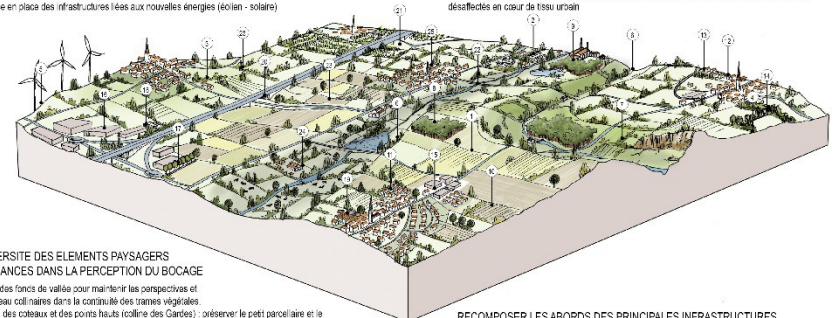
loc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère des bocages vendéens et maugeois (37)

ESSINER SUR LES PLATEAUX LE BOCAGE DE DEMAIN EN TENANT COMPTE DES PRATIQUES AGRICOLES CONTEMPORAINES

Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités) en partageant la connaissance des différents usages de la terre. Intégrer les bâtiments d'exploitation et d'élevage et veiller à la qualité architecturale ou bâti agricole qui constitue ses repères paysagers. S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en privilégiant les haies, en préservant les grands arbres et le petit patrimoine. Maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces. Accompagner la mise en place des infrastructures liées aux nouvelles énergies (éolien - solaire).

REINVENTER LE MODELE DE L'USINE A LA CAMPAGNE POUR COMPOSER UN PAYSAGE VALORISANT

16. Conserver les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec les quartiers et le paysage environnant en optimisant l'espace et en assurant la cohérence à l'échelle des intercommunalités. 17. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments et des espaces publics (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités). 18. Maquetter ou accompagner les zones de bocage et les axes de mesure et de stationnement. 19. Mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain sur les anciens secteurs d'activités désaffectés en cœur de tissu urbain.



SSURER LA DIVERSITE DES ELEMENTS PAYSAGERS ET LE FONT LES NUANCES DANS LA PERCEPTION DU BOCAGE

Limiter la fermeture des fonds de vallées pour maintenir les perspectives et léger les retours d'eau, en préservant dans la continuité des trames végétalisées. Soigner l'occupation des coteaux et des points hauts (colline des Claires) : observer le petit parcellaire et le seuil de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vue. Assurer la plénitude des boisements, des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent le paysage. Préserver la diversité paysagère et écologique, ces secteurs présentant un bocage dense et une combinaison portant d'éléments paysagers (bois, plans d'eau, ruisseaux, zones humides, villages, prairies...). Valoriser une agriculture pérenne autour des agglomérations choletaises, ymaises et des principaux pôles.

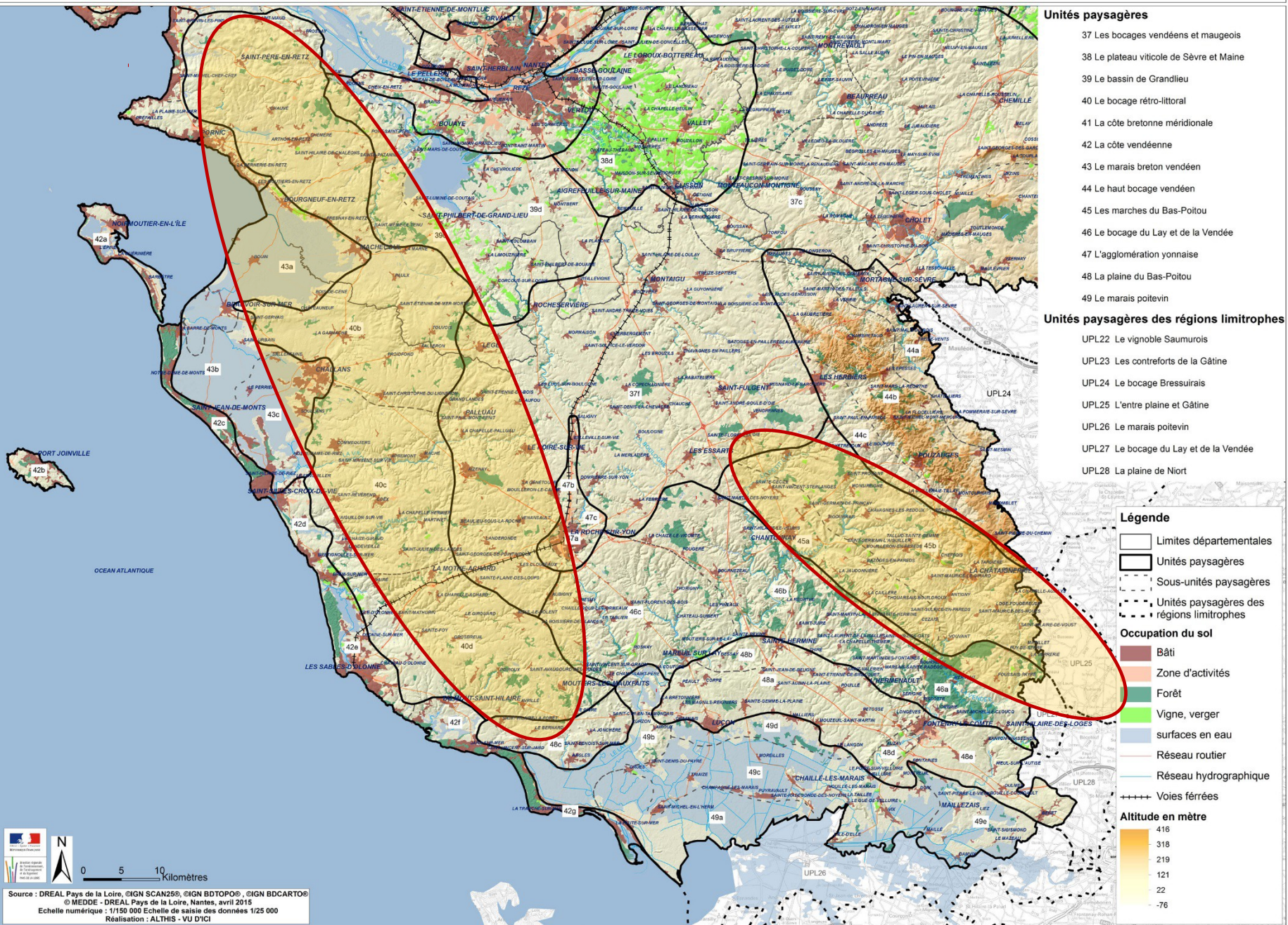
SSURER UN DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT QUI PARTICIPE A L'IDENTITE DES PAYSAGES RURAUX EN VALORISANT LEUR SITE D'IMPLANTATION

Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace et la lisibilité des paysages urbains. Promouvoir un traitement qualitatif des franges, limites de l'urbanisation, continuité entre les quartiers. Limiter l'impact visuel et structurel des zones de contournement dans le paysage des aménagements péri-urbains. Assurer la continuité des espaces naturels (vallées, boisements...) et paysagers comme des liens entre ville et campagne, ou quartier et support d'aménités. Favoriser le traitement qualitatif des entrées de ville en travaillant la transition entre l'espace rural et l'espace urbain maîtrisant l'aménagement des zones d'activités.

RECOMPOSER LES ABORDS DES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES

20. Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures. 21. Limiter et que liser les déblais urbains ou routiers en mettant en place des chartes paysagères d'entrée. 22. Assurer les continuités paysagères au niveau des franchissements de cours d'eau. 23. MAINTENIR LA QUALITE ET LA DIVERSITE DES PAYSAGES RURAUX COMME CAPITAL D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE. 24. Révéler le paysage patrimonial du bocage au travers de « réseau de chemins creux tout en respectant l'activité agricole. 25. Utiliser les principales vallées comme zone de découverte des territoires. 26. Composer avec les grands équipements touristiques ou de loisirs (recrutement des sites d'accueil touristique en milieu rural dans l'aire d'influence du parc du Puy du Fou).

Carte des unités paysagères du département de la Vendée



- Unités paysagères**
- 37 Les bocages vendéens et maugeois
 - 38 Le plateau viticole de Sèvre et Maine
 - 39 Le bassin de Grandlieu
 - 40 Le bocage rétro-littoral
 - 41 La côte bretonne méridionale
 - 42 La côte vendéenne
 - 43 Le marais breton vendéen
 - 44 Le haut bocage vendéen
 - 45 Les marches du Bas-Poitou
 - 46 Le bocage du Lay et de la Vendée
 - 47 L'agglomération nantaise
 - 48 La plaine du Bas-Poitou
 - 49 Le marais poitevin
- Unités paysagères des régions limitrophes**
- UPL22 Le vignoble Saumurois
 - UPL23 Les contreforts de la Gâtine
 - UPL24 Le bocage Bressuirais
 - UPL25 L'entre plaine et Gâtine
 - UPL26 Le marais poitevin
 - UPL27 Le bocage du Lay et de la Vendée
 - UPL28 La plaine de Niort

Légende

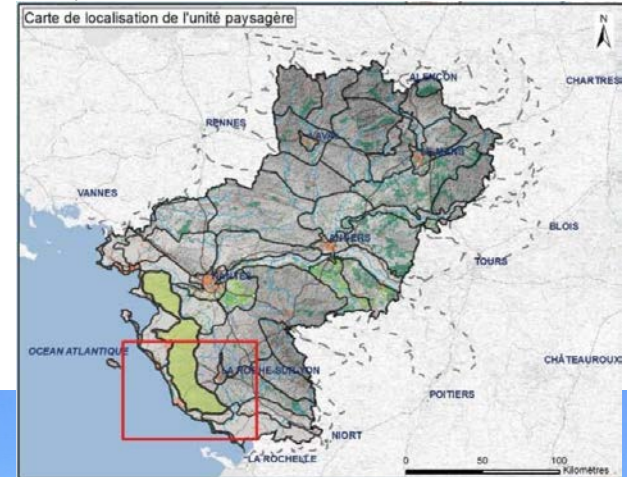
- Limites départementales
- Unités paysagères
- - - Sous-unités paysagères
- - - Unités paysagères des régions limitrophes

Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Forêt
- Vigne, verger
- surfaces en eau
- Réseau routier
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées

Altitude en mètre

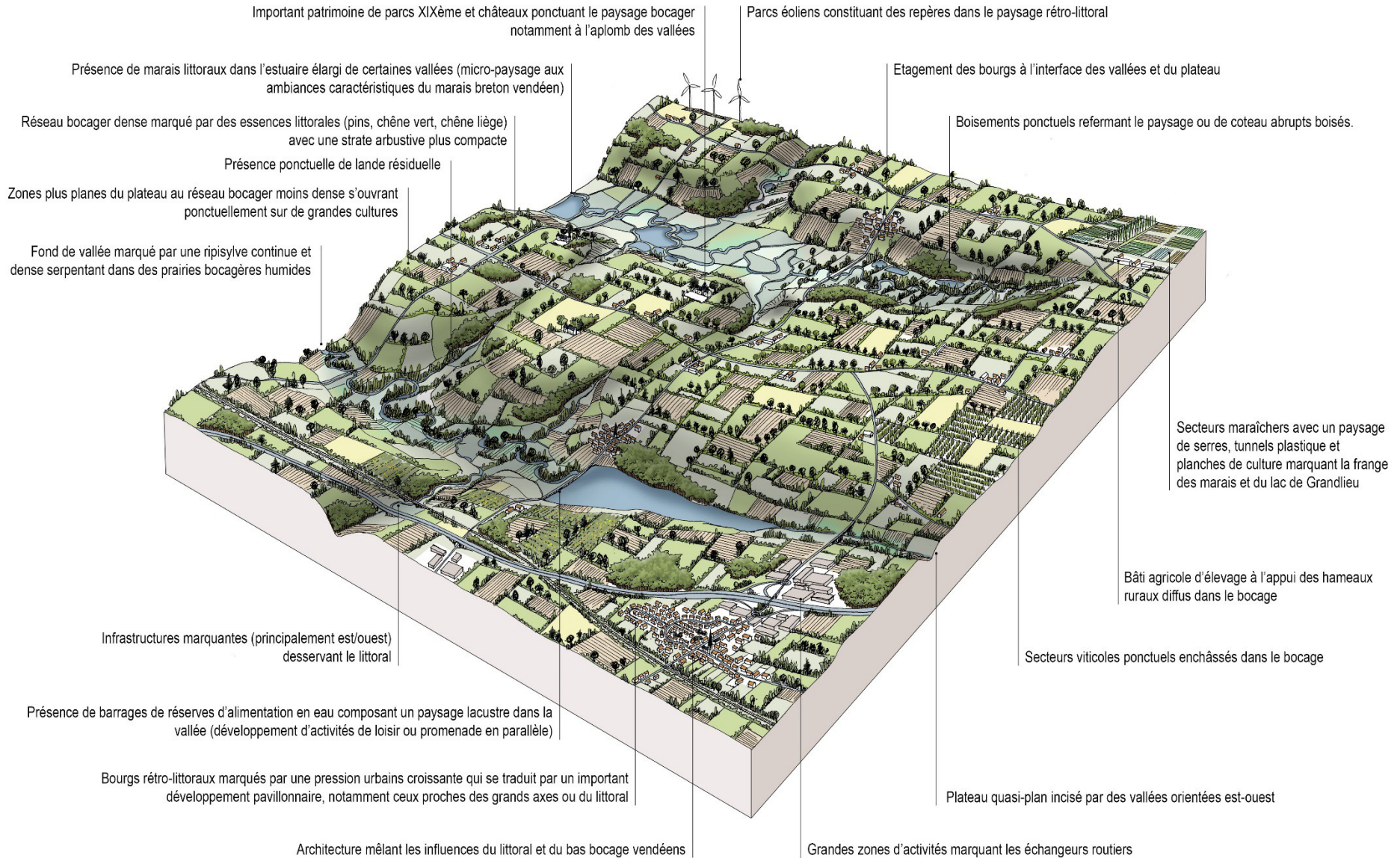
- 416
- 318
- 219
- 121
- 22
- 76



Le bocage rétro-littoral



Le bocage rétro-littoral



Le bocage rétro-littoral

Ambiances caractéristiques du bocage rétro-littoral



Ambiance singulière entre terre et mer du bocage rétro-littoral (La Boissière-des-Landes)



Ambiance typique des cœurs de bourg de l'unité (Moutiers-Les-Mauxfaits)



Des vallées orientées est-ouest marquées par un paysage de marais (Saint-Père-en-Retz)



Des paysages lacustres effilés dans les vallées ennoyées (Vallée de la Vie à Maché)



Un paysage de bocage marqué par la pression urbaine rétro-littoral (Pornic)



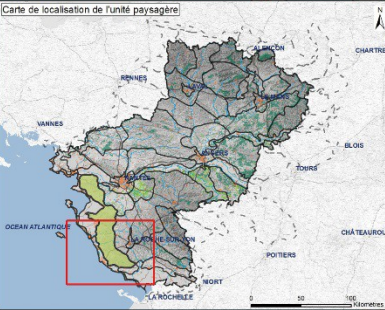
Un bocage investi par le maraichage (Fresnay-en-Retz)

Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère du bocage rétro-littoral (40) : Partie Sud

Légende

Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale



Presqu'îles urbanisées de Beauvoir-Sur-Mer, Saint-Gervais et Saint-Urbain marquant une avancée du plateau bocager dans le marais

Transition paysagère progressive entre le bocage rétro-littoral et le bas bocage vendéen

Coteau doux bocager très découpé par la frange « persillée » du marais, interface subtile et sensible marquant la transition entre la structure des canaux du marais et celle du bocage du plateau.

Articulation urbaine de Challans Soullans marquant des continuités bâties le long du marais

Coteau doux bocager découpé de Notre-Dame-De-Riez jouant des pleins et des vides avec le marais, ses îles et presqu'îles

Frange bocagère dense faisant la transition entre les marais de la Vie et le plateau bocager rétro-littoral

Coteau bocager dominant les marais de Givrand

Zone bocagère de transition

Coteaux viticoles urbanisés dominant les marais d'Olonne

Transition paysagère entre l'urbanisation littorale et le bocage rétro-littoral

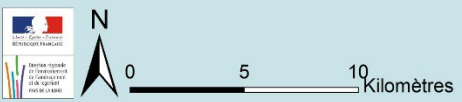
Coteau doux bocager et habité ouvrant sur les marais du Talmondais

Transition paysagère entre les deux structures bocagères

Limite paysagère s'appuyant sur les coteaux du Graon

Coteau de la vallée du Lay

Transition paysagère douce vers le rétro-littoral



Le bocage rétro-littoral

Les limites de l'unité paysagère



UP40-10-01 frange urbaine diffuse dans le bocage rétro-littoral (Saint-Michel-Chef-Chef)



UP40-10-03 Coteau du Pays de Retz terminant le plateau bocager rétro-littoral sur les prairies de l'estuaire de la Loire (Corsept)



UP40-10-04 Les paysages intimistes des prairies inondables du Tenu comme limite paysagère est (Sainte-Pazanne)

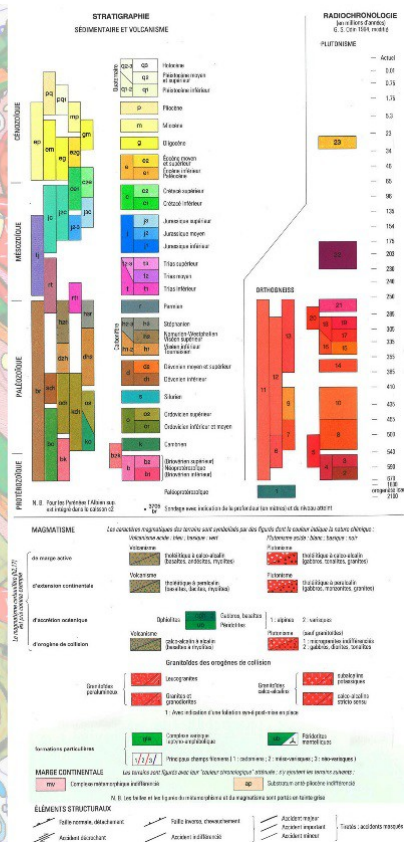
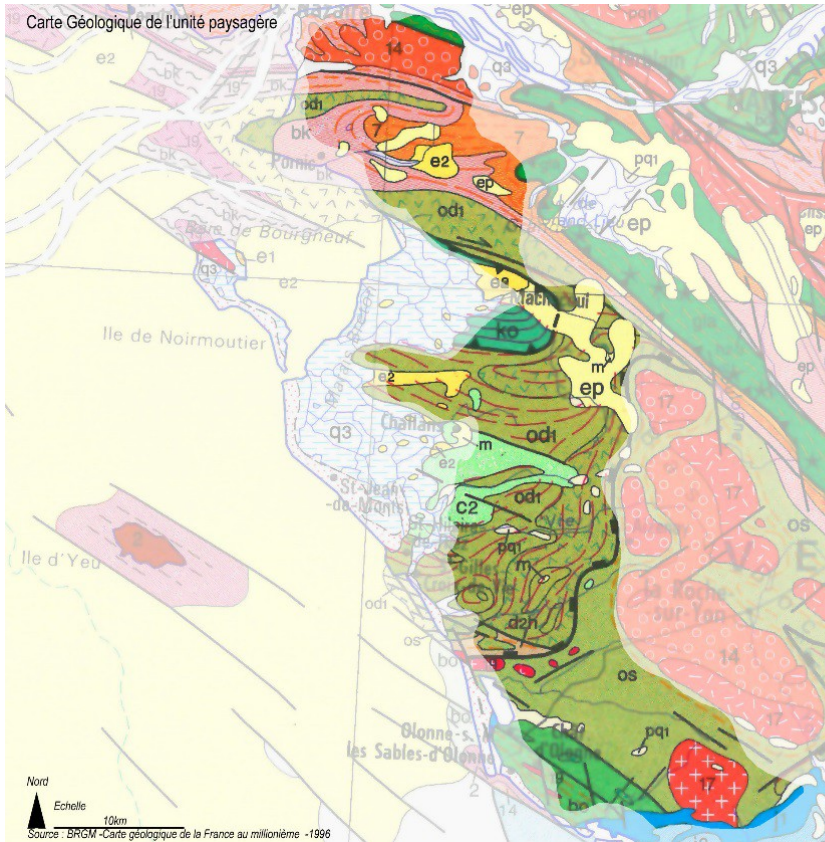


UP40-10-02 Un coteau bocager doux en promontoire sur le marais breton vendéen (Saint-Cyr-en-Retz)



UP40-10-05 Un paysage de bocage qui s'ouvre progressivement vers l'est (Venansault)

Le bocage rétro-littoral



Un plateau cristallin marqué par deux directions fortes dans le paysage

UP40-20-01 Carte géologique de l'unité paysagère (Source Carte géologique de la France au millionième – BRGM)



UP40-10-02 Un paysage structuré en plans successifs dessinés par les vallées orientées est ouest (Saint-Viaud)

Le bocage rétro-littoral

Un relief orienté par les petites vallées fluviales

Carte du relief et de l'hydrographie du bocage rétro-littoral (40)



UP40-20-03 Carte du relief et de l'hydrographie du bocage rétro-littoral

Le bocage rétro-littoral

Des fleuves et rivières structurants mais discrets



UP40-20-05 Port sur berge de la vallée du Tenu masqué par sa ripisylve dense de frênes et saules (Sainte-Pazanne)



UP40-20-06- Un lac effilé dans la vallée de la Vie à Maché, une réserve d'eau support d'aménités (source CAUE 85)



UP40-20-04 Des marais qui s'étendent dans les vallées à l'estuaire des petits fleuves côtiers (Saint-Père-en-Retz)



UP40-20-07- Paysage horizontal ouvert des prairies de pâture dans les marais de la vallée du canal de la Haute-Perche (Arthon-en-Retz)

Le bocage rétro-littoral



UP40-20-08- Un paysage bocager à la densité de haies remarquable encadrant des pâtures alternant sur le plateau avec des cultures (Chauvé)



UP40-20-09 Un bocage original marqué par des essences boisées aux accents méridionaux (chêne vert, tauzin, liège, pins parasols et maritimes) (Martinet)



UP40-20-10 Des haies à la silhouette ramassée dont la maille s'ouvre sur les plateaux cultivés (Brétignolles-sur-Mer)

- Un paysage rural bocager encore très structuré et entretenu

Un paysage bocager sous influence océanique

Le bocage rétro-littoral



UP40-20-11 Parcelles viticoles rythmées par les ceps courts caractéristiques des Fiefs Vendéens (Vairé)

Des enclaves viticoles qui ouvrent ponctuellement le bocage



UP40-20-12 Paysage structuré des planches de culture en pots et bassins d'arrosage dans le bocage (Saint-Avaugourd-des-Landes)

Une mosaïque maraichère en expansion dans le bocage

Le bocage rétro-littoral

- Un bâti rural traditionnel qui croise les identités bocagères et littorales



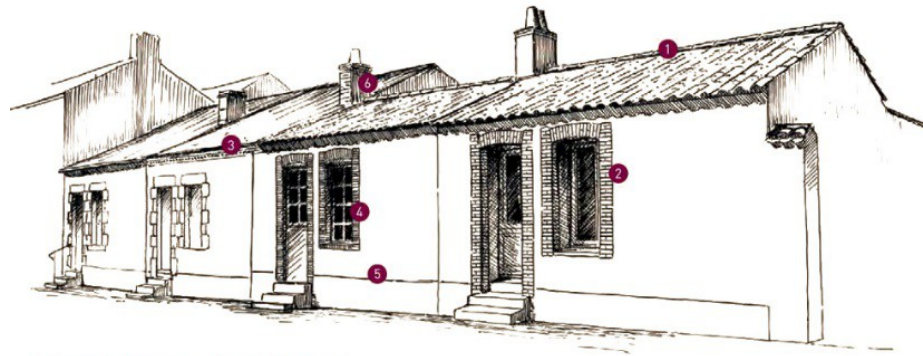
UP40-20-13-Des bourgs qui mêlent les volumes bâtis modestes et blanc du littoral aux maisons en granit ou enduites à étage du bocage (La Boissière-des-Landes)



UP40-20-14-Un bocage rétro-littoral ponctué du bâti rural en granit ou schiste typique du bocage ou des maisons blanches du littoral (Saint-Père-en-Retz)

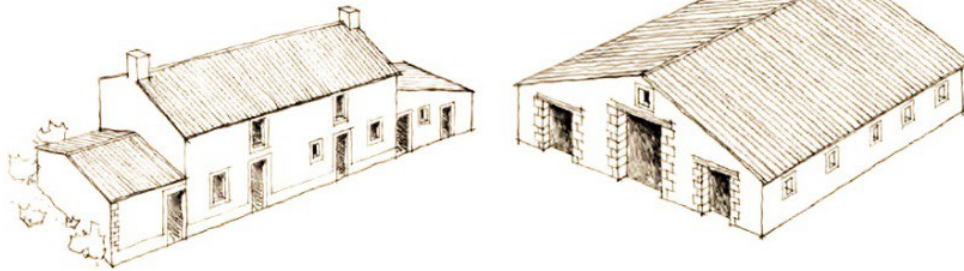
Le bocage rétro-littoral

Les influences architecturales du littoral vendéen



- ▲ habitation de bourg.
- (1) tuiles tige de botte,
 - (2) encadrement en brique ou en pierre,
 - (3) génoise,
 - (4) ouvertures plus hautes que larges,
 - (5) soubassement peint,
 - (6) souche en brique.

UP40-20-15 Morphologie type du bâti littoral (source CAUE 85)



▲ une ferme dans le bocage.

UP40-20-16- Organisation et morphologie du bâti rural typique du bocage vendéen (source CAUE 85)



UP40-20-17 Un bocage rétro-littoral marqué par un riche patrimoine : Château médiéval de Commequiers

Le bocage rétro-littoral



- Des bourgs organisés en étoile sur le plateau et un habitat rural diffus sur le reste du territoire

UP40-20-18 Une structure de bourg étoilé marquée par un développement de couronnes pavillonnaires (Commequiers)

Des structures linéaires des bourgs de vallées qui évoluent...



UP40-20-19 Des bourgs en repère dans le bocage

Le bocage rétro-littoral



UP40-20-20 Des axes de contournement et des voies rapides vers le littoral qui évitent les bourgs et traversent le paysage avec leurs propres aménagements (Moutiers-les-Mauxfaits)



UP40-20-21 Des lignes d'éoliennes qui ponctuent par leur monumentalité le bocage rétro-littoral



UP40-20-25 Des carrières qui se distinguent plus par leur stock de matériaux et les infrastructures que par leur gisement d'exploitation (Chauvé)

Un paysage traversé...

De nouveaux repères marquants

Le bocage rétro-littoral

Carte de l'unité paysagère du bocage rétro-littoral (40) : Partie Sud

Légende

Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier

2 Le bocage de la Baie de Bourgneuf

- Pénéplaine bocagère faiblement ondulée ce qui induit une perte des jeux de belvédère
- Présence de nombreuses mares et étangs dans les rares dépressions du relief
- Trame bocagère distendue et nombreux petits boisements qui tendent à raccourcir les vues
- Réseau viaire relativement distendu mettant en relation des hameaux épars
- Reliés par des voies rectilignes, les bourgs préservent leur structure compacte

3 Le plateau bocager des vallées de la Vie et du Jaunay

- Plateau ondulé fortement incisé par des vallées est-ouest avec 2 réserves de captage d'eau potable
- Paysage de bocage spécifiques (haies plus basses, dense avec cortège végétal plus méridional: chêne vert, liège taurin très ponctuel et bosquets de pins)
- Historiquement, urbanisation structurée est-ouest qui devient nord-sud sous l'effet des reports de pression urbaine littorale qui s'exerce plus fortement sur les bourgs proches de la côte.
- Importance du patrimoine mégalithique

Le bocage rétro-littoral

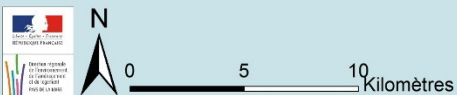
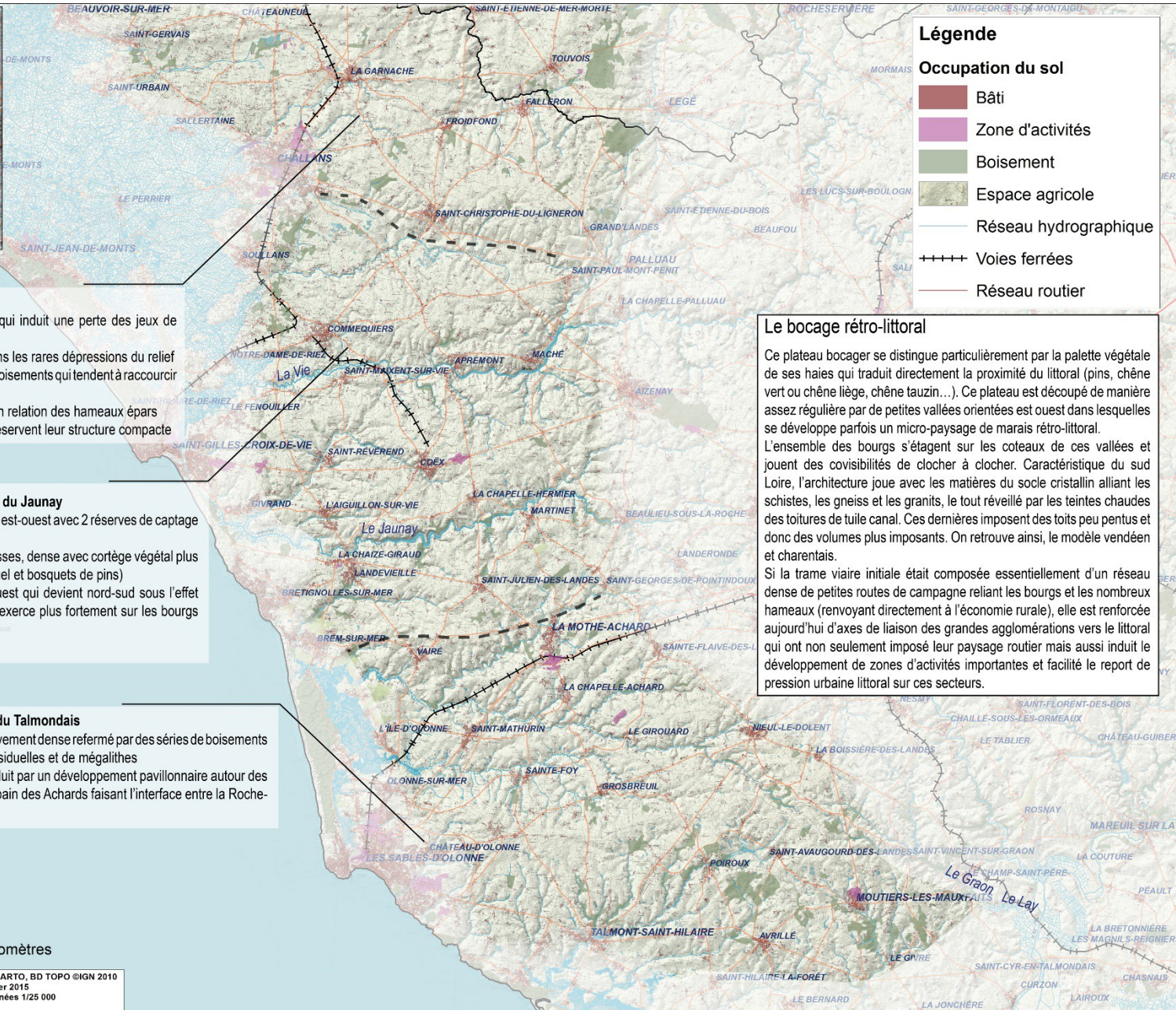
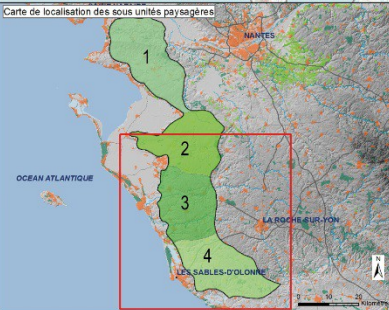
Ce plateau bocager se distingue particulièrement par la palette végétale de ses haies qui traduit directement la proximité du littoral (pins, chêne vert ou chêne liège, chêne tauzin...). Ce plateau est découpé de manière assez régulière par de petites vallées orientées est ouest dans lesquelles se développe parfois un micro-paysage de marais rétro-littoral.

L'ensemble des bourgs s'étagent sur les cotéaux de ces vallées et jouent des visibilités de clocher à clocher. Caractéristique du sud Loire, l'architecture joue avec les matières du socle cristallin alliant les schistes, les gneiss et les granits, le tout réveillé par les teintes chaudes des toitures de tuile canal. Ces dernières imposent des toits peu pentus et donc des volumes plus imposants. On retrouve ainsi, le modèle vendéen et charentais.

Si la trame viaire initiale était composée essentiellement d'un réseau dense de petites routes de campagne reliant les bourgs et les nombreux hameaux (renvoyant directement à l'économie rurale), elle est renforcée aujourd'hui d'axes de liaison des grandes agglomérations vers le littoral qui ont non seulement imposé leur paysage routier mais aussi induit le développement de zones d'activités importantes et facilité le report de pression urbaine littorale sur ces secteurs.

4 L'arrière pays des Olonnes et du Talmondais

- Paysage de plateau bocager relativement dense refermé par des séries de boisements ponctuels, présence de landes résiduelles et de mégalithes
- Forte pression urbaine qui se traduit par un développement pavillonnaire autour des bourgs et l'émergence du pôle urbain des Achards faisant l'interface entre la Roche-sur-Yon et les Sables d'Olonne



Le bocage rétro-littoral

- 1. Le plateau bocager du
- Pays de Retz



UP40-30-01 Jeux de plans successifs liés aux ondulations du relief (Saint-Père-en-Retz)



UP40-30-02 Etagement des bourgs depuis les crêtes vers les vallées (Saint-Viaud)



UP40-30-04 Perspective sur les marais cadrée par les coteaux bocagers (Saint-Père-en-Retz)

Le bocage rétro-littoral

2. Le bocage de la Baie de Bourgneuf



UP40-30-06 Un paysage bocager semi ouvert sur un relief quasi plan (Saint-Etienne-de-Mer-Morte)



UP40-30-07 Des structures de bourgs ruraux encore compactes (Saint-Etienne-de-Mer-Morte)

Le bocage rétro-littoral

3. Le plateau bocager des vallées de la Vie et du Jaunay



UP40-30-08- Paysage lacustre du Jaunay marqué par les activités de loisirs et d'hébergement touristique (La Chapelle-Hermier)



UP40-30-09 Ambiance singulière de bocage à chêne liège (Martinet)

Le bocage rétro-littoral

4. L'arrière-pays des
Olonnes et du
Talmondais

UP40-30-10 Un bocage dense refermé par de nombreux boisements qui donnent un aspect labyrinthe au paysage (Saint-Avaugourd-des-Landes)



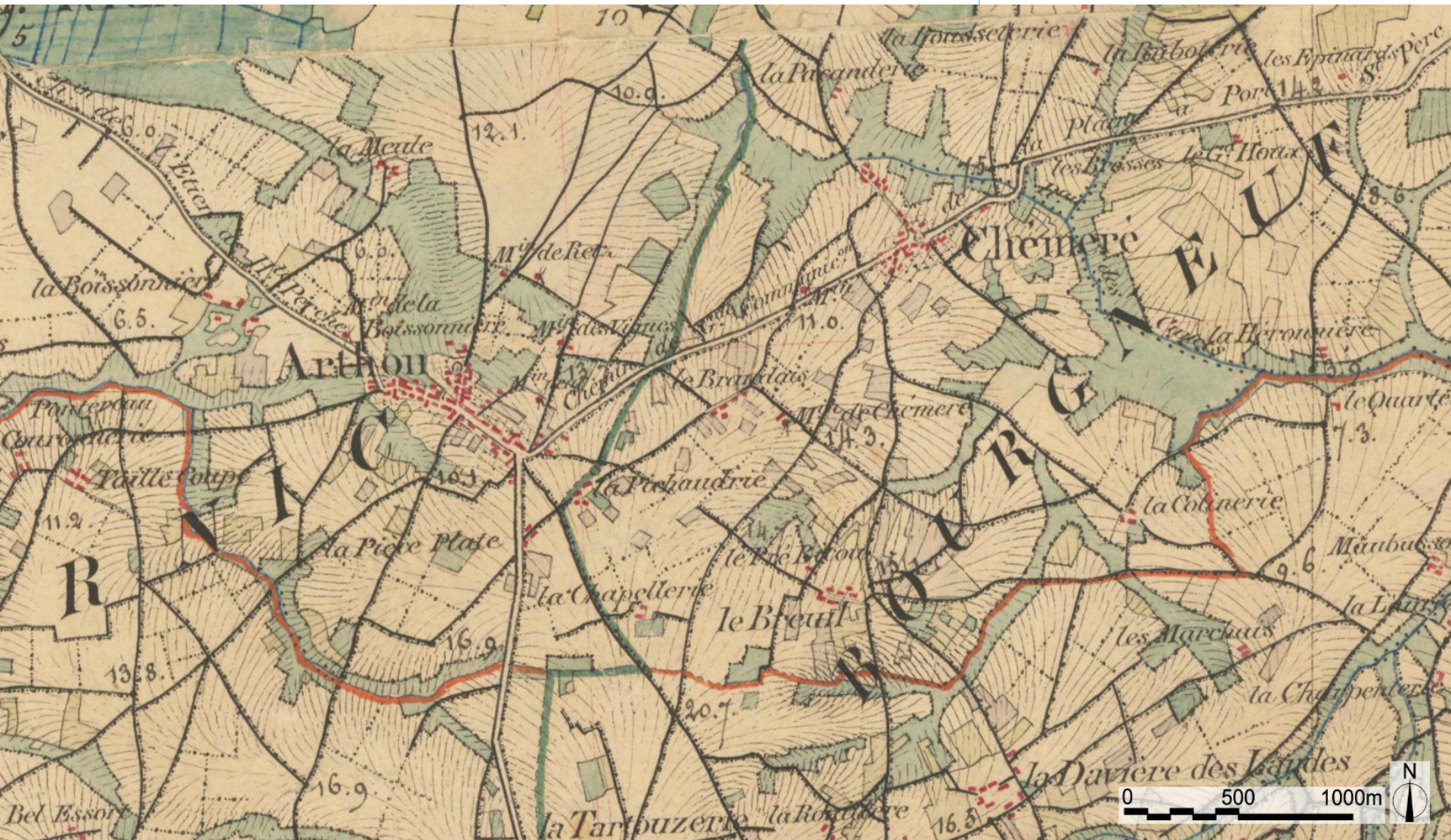
UP40-30-11A Des lambeaux de landes qui ponctuent encore le bocage (Moutiers-les-Mauxfaits) et menhirs de la Meinge du Diable se dressant dans la lande de Vairé



UP40-30-12 Un paysage urbain fortement marqué par la pression urbaine rétro-littorale qui s'exprime au travers des campings et des quartiers pavillonnaires (Landeveille)

Le bocage rétro-littoral

Les dynamiques paysagères



UP40-04-ETAT MAJOR : Chéméré et d'Arthon-en-Retz- Carte d'état-major (1840)- (SCAN Historique à l'échelle du 1 : 40000)



UP40-03-ORTHO_1959 – Chéméré et d'Arthon-en-Retz– Orthophoto 1959 - (BD ORTHO Historique 1959)

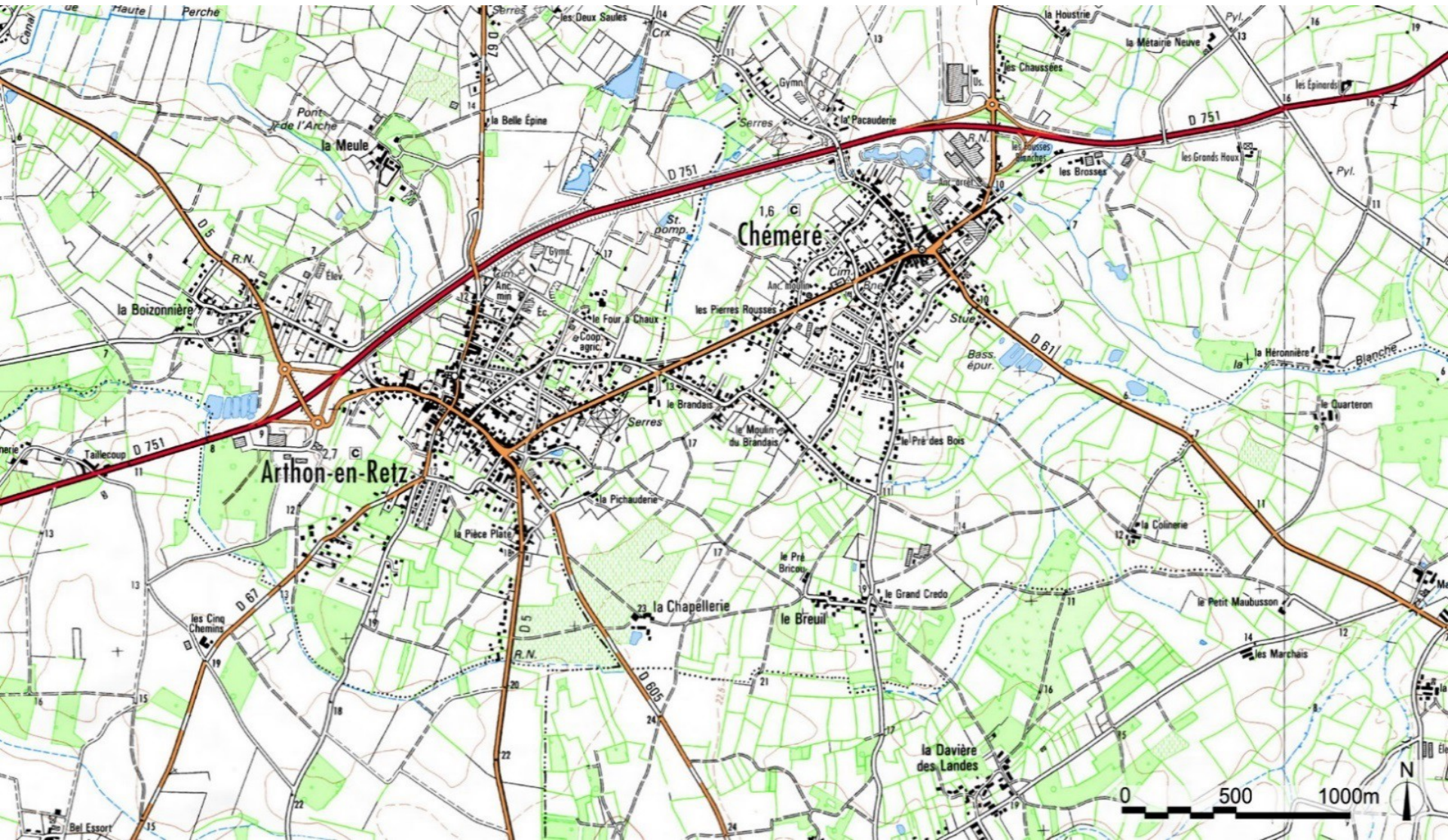


UP40-03-ORTHO_ - Chéméré et d'Arthon-en-Retz – Orthophoto 2013-- (BD ORTHO)

Le bocage rétro-littoral

CTD3 Les paysages de la Vendée

Les dynamiques paysagères



UP40-03-ORTHO_ - Chéméré et d'Arthon-en-Retz – Orthophoto 2013-- (BD ORTHO)

Le bocage rétro-littoral

Les dynamiques paysagères

Le renforcement des infrastructures modifie en profondeur le paysage



UP40-40-03 La présence de D160 et de l'échangeur a favorisé le développement des zones d'activités au niveau de La Mothe-Achard (La Mothe-Achard - 2015)

La prolifération du modèle pavillonnaire vers une continuité bâtie



UP40-40-04 Les extensions pavillonnaires se diffusent sur les périphéries du bourg sur la base d'un modèle architectural standardisé (Chéméré - 2015)

Le bocage rétro-littoral

Les dynamiques paysagères

L'évolution de la structure bocagère :
entre ouverture et fermeture des
paysages



UP40-40-06 Exemple d'ouverture progressive de la maille bocagère (Chéméré - 2015)



UP40-40-07 L'ouverture progressive de la maille bocagère favorise la visibilité des bâtiments d'activités, notamment agricoles (Chéméré - 2015)



UP40-40-09 Le développement de l'activité maraîchère modifie le paysage par l'ouverture du réseau bocager et l'utilisation des serres ou bâches plastiques (Machecoul - 2015)

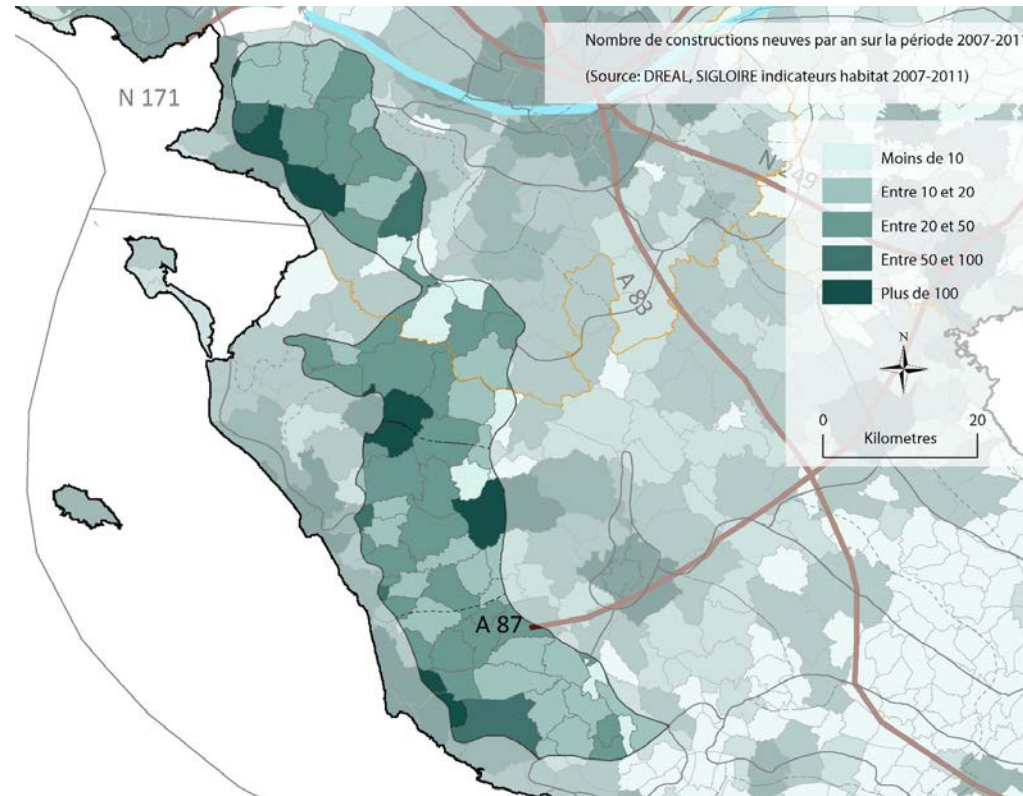
Une activité agricole qui évolue et qui
change le paysage

Des paysages agricoles dont la
diversité s'amenuise

Le bocage rétro-littoral

Les dynamiques paysagères

Un paysage à l'interface de plusieurs pressions urbaines



UP40-40-10 Les secteurs situés à proximité du littoral vendéen connaissent souvent des extensions urbaines importantes. Parfois, des hébergements de plein air sont aménagés. (Landeveille – 2013- Source Orthophoto IGN)

UP40-40-DYN L'unité paysagère du bocage rétro-littoral connaît des dynamiques constructives importantes en lien avec son positionnement à l'interface des pressions des grandes aires urbaines et de l'attractivité littorale (Source : DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

L'inscription récente des parcs éoliens dans le paysage

Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère du bocage rétro-littoral (40)

OFFRIR UNE RÉPONSE QUALITATIVE AUX ENJEUX PAYSAGERS POSÉS PAR LES FORTES PRESSIONS URBAINES

1. Préserver des espaces agricoles et naturels et limiter le mitage pavillonnaire en zone rurale
2. Maîtriser les développements urbains futurs et valoriser les aménagements au sein de l'enveloppe urbaine existante à définir en relation avec le contexte paysager
3. Assurer la continuité des espaces naturels (vallons, boisements...) et paysagers comme des liens entre ville et campagne, ou quartier et support d'aménités
4. Intégrer la spécificité de la palette végétale de la trame bocagère rétro-littorale dans les opérations de plantation de haies ou de boisement
5. Limiter la banalisation des paysages urbains par l'adaptation des constructions au contexte local (topographie, matériaux, couleurs, modénature) et les aménagements d'espaces publics de qualité
6. Optimiser le linéaire de voirie en se greffant davantage sur la trame existante
7. Valoriser les éléments identifiants de la ville (cours d'eau, parc, boisements, belvédères, place, espaces libres, patrimoine bâti)



ENCOURAGER LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE QUI PARTICIPE À LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES

15. Préserver les paysages d'alternance entre pâtures bocagères ou zones de marais en fond de vallon et plateaux semi-bocagers de polyculture élevage et crêtes boisées
16. Contrer la perte de lisibilité des formes traditionnelles (hameaux, bocages, boisements) en limitant le phénomène de mitage et l'enclavement d'espaces agricoles périurbains.
17. Accompagner le changement d'échelle croissant des parcelles maraîchères et des infrastructures de productions
18. Préserver les éléments de structure paysagère que l'expansion du maraîchage peut perturber ou supplanter
19. Préserver et valoriser le terroir viticole et les structures paysagères spécifiques (parcellaire viticole, château et parcs des domaines viticoles, arbres isolés, alignements et boisements, silhouette des bourgs vigneron).
20. Rechercher l'intégration paysagère des bâtiments agricoles en s'appuyant notamment sur la trame bocagère.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE ET D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

8. Mieux rationaliser la création de l'offre d'accueil pour les entreprises en favorisant une implantation sur les zones existantes afin d'éviter l'essaimage des activités
9. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec les quartiers et le paysage environnant (Masquer ou accompagner les zones de stockage et les aires de manœuvre et de stationnement)
10. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités) - Composer des espaces publics de qualité
11. Contrôler l'impact paysager des affichages publicitaires, notamment dans les situations d'entrées de ville
12. Valoriser les projets globaux de traitement des itinéraires pour mieux gérer leur insertion dans le paysage (charte d'itinéraire)
13. Recomposer les paysages de franges ou de délaissés perçus depuis les voies de contournement des agglomérations.
14. Articuler la présence dans le paysage des infrastructures de production énergétique (parcs éoliens, toitures solaires, unités de méthanisation)

VALORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX PAYSAGES NATURELS ET PATRIMONIAUX DE L'UNITÉ

21. Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perspectives
22. Soigner l'occupation des coteaux : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine bâti et des grands parcs
23. Préserver les continuités hydrauliques et paysagères des petits vallons et insérer les retenues d'eau collinaires dans la continuité des trames végétales, en faire des supports d'aménités paysagères
24. Valoriser les premiers plans des axes de découverte, les points de vue et belvédères

Offrir une réponse qualitative aux enjeux paysagers posés par les fortes pressions urbaines



UP40-50-01 Une transition bien marquée entre espace urbanisé et le paysage bocager rural (Chéméré)



UP40-50-02 La diffusion de l'urbanisation sur les pentes des reliefs implique des enjeux en termes d'intégration paysagère (L'Aiguillon-sur-Vie)

Accompagner le développement des projets d'infrastructure et d'activités économiques



UP40-50-03 La problématique des affichages publicitaires fait partie des éléments à prendre en compte en vue d'un aménagement paysager qualitatif des entrées de ville (abords de la D 2742 à Moutiers-les-Mauxfaits)

Encourager le maintien d'une agriculture qui participe à la diversité des paysages



UP40-50-04 Bardage bois et implantation à l'arrière d'un bocage favorisent une bonne intégration paysagère des constructions agricoles (Frossay)

Valoriser l'accessibilité aux paysages naturels et patrimoniaux de l'unité



UP40-50-06 Un exemple de parc s'appuyant sur la vallée de la Vie (Apremont)



UP40-50-09 Développement d'un camping en frange de bourg (St Révérend – Source CAUE 85)